

SERVICES AUX PERSONNES



CAP AEPE

RNCP 28048

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
Formation par alternance
JARNAC

CAP ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE

Le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (CAP AEPE)
s'inscrit comme le 1^{er} niveau de qualification
du secteur de la Petite Enfance.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Devenir un professionnel qualifié dans le domaine de la petite enfance

LE METIER

Le titulaire du CAP AEPE

- est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de 6 ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité.
- participe avec les autres professionnels à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant.
- établit avec les enfants une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

Les missions :

Dans une finalité éducative, le titulaire du CAP AEPE conduit :

- Des activités d'animation et d'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage ;
- Des activités de soins du quotidien qui contribuent à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et à assurer sa sécurité physique et affective ;
- Des activités liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels prenant en compte une dimension éthique qui permet un positionnement professionnel adapté.

Les missions spécifiques :

- En école maternelle** : activités d'aide pédagogique à l'enseignant(e) et activités d'entretien des espaces de vie
- En établissement d'accueil** pour les jeunes enfants et en accueil collectif pour mineurs : participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique
- Au domicile ou en maison d'assistant(e)s maternel(le)s** : relation de travail avec les parents employeurs, l'entretien du logement et l'élaboration des repas.

PUBLIC CONCERNÉ , CONDITIONS D'ACCÈS, PRÉREQUIS

Aucun niveau scolaire requis mais des qualités personnelles et professionnelles :

- Bonne hygiène de vie
- Capacité d'écoute
- Sens des responsabilités
- Maîtrise de soi
- Patience et disponibilité
- Motivation
- Esprit créatif



La MFR dispose de deux référents handicap, nous consulter pour adapter votre parcours.

À CONSULTER SUR NOTRE
SITE INTERNET



CONTACT

MFR JARNAC

12 rue Ernest Merlin

16200 JARNAC

Tel : 05 45 35 37 64

mfr.jarnac@mfr.asso.fr

SIRET : 337 780 639 00023

N° Activité : 54 16 00187 16

La MFR-CFA de Jarnac est un établissement privé associatif de l'économie sociale et solidaire, sous contrat d'association avec le Ministère de l'Agriculture.



jarnac.mfr.fr

SERVICES AUX PERSONNES



94%

2025

TAUX DE REUSSITE EXAMEN

VOIE D'ACCÈS À LA CERTIFICATION

- Après un parcours de formation continue
- Par contrat d'apprentissage
- Par contrat de professionnalisation
- Par VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

APRÈS LA FORMATION

Accès direct à l'emploi :

- en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches collectives, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisées des jeunes enfants
- en école maternelle
- en Accueil Collectif de Mineurs (ACM)
- à son domicile ou celui des parents
- en Maison d'assistant(e)s maternel(le)s (MAM)

Poursuite en formation :

Le CAP AEPE :

- facilite l'entrée en école d'Auxiliaire de Puériculture
- Facilite l'entrée en école d'Aide-Soignant
- Allège la formation pour devenir Assistant(e) Maternel(le) agréé(e)
- Dispense de l'AT3 du TP ADVF (Titre Professionnel Assistant De Vie aux Familles)

Sous réserve de modification en cours d'année
V280126

CAP AEPE

RNCP 28048



LA FORMATION

FORMATION BASÉE SUR UNE ALTERNANCE DE TEMPS THÉORIQUES ET PRATIQUES EN CENTRE DE FORMATION :

- Bloc de compétences 1 : compétences socles : « accompagner le développement du jeune enfant », techniques de puériculture...
- Bloc de compétences 2 : « exercer son activité en milieu collectif », techniques d'entretien des locaux, entretien du linge...
- Bloc de compétences 3 : « exercer son activité en accueil individuel », techniques de préparation des repas...
- Bloc Général : Français – Histoire/Géographie – Maths – Physique/Chimie – Prévention Santé Environnement

ET 1 FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL 14 SEMAINES MINIMUM

Dans les établissements et services d'accueil de la petite enfance, en écoles maternelles au domicile privé de l'Assistant(e) Maternel(le) Agréé(e) (AMA), en Maisons d'Assistant(e)s Maternel(le)s (MAM), auprès d'organismes de services à la personne offrant des prestations de garde d'enfant de moins de 3 ans.

Dont une période obligatoire auprès d'enfants de moins de 3 ans.

** Possibilité d'allègement ou de dispense en fonction du parcours professionnel et scolaire.*

FINANCEMENT

Financement (en fonction de votre situation administrative) :

- Employeur
- Compte Personnel de Formation
- Pour les demandeurs d'emploi : selon les dispositifs État, Région, en vigueur
- Financement personnel
- Contrat d'apprentissage / Contrat de professionnalisation

CONDITIONS D'OBTENTION, CONDITIONS D'ÉVALUATION

3 voies d'accès sont possibles :

- obtention du CAP AEPE complet
- obtention par blocs successifs (voir "les thèmes abordés") sans durée limite de validité
- obtention par VAE

Les 3 voies d'accès peuvent être conjuguées suivant votre situation notamment en cas de dispense ou validation partielle.

Conditions de présentation aux épreuves professionnelles finales :

- Expérience en situation de travail ou stage auprès des 0-3 ans
- Expérience en situation de travail ou en stage en accueil collectif 0-6 ans
- Avoir au moins 18 ans au moment de l'examen

Epreuves terminales en fin de formation organisées par le rectorat :

- Domaines professionnels
- Domaines généraux

